

Relations industrielles Industrial Relations



The Contraction Out of Work. Canadian and U.S.A. Industrial Relations Experience, par F. John L. Young. Research Series No 1, Industrial Relations Centre. Queen's University, Kingston, Ontario, 1964, 149 pages.

Guy-Paul Hardy

Volume 20, numéro 2, 1965

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027576ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027576ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Hardy, G.-P. (1965). Compte rendu de [*The Contraction Out of Work. Canadian and U.S.A. Industrial Relations Experience*, par F. John L. Young. Research Series No 1, Industrial Relations Centre. Queen's University, Kingston, Ontario, 1964, 149 pages.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 20(2), 399–400. <https://doi.org/10.7202/027576ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1965

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

tions. Elle vise principalement à souligner l'incidence et l'importance d'une bonne politique de l'emploi sur le développement économique.

Les exemples et partant les conclusions nombreuses auxquelles est aboutie l'équipe chargée de cette étude, sont puisés non seulement dans des pays fortement industrialisés, comme les Etats-Unis, mais aussi dans des régions en voie de développement économique. Le problème soulevé dans cette analyse, a donc été étudié sous de nombreuses facettes.

Avant d'entreprendre l'analyse proprement dite, les auteurs ont défini les concepts de chômage et de sous-emploi. Ils n'en sont pas arrivés à une définition claire et précise, comme personne d'ailleurs avant eux, mais ils ont le mérite d'en broser une image générale tout en énumérant les différents procédés en vogue un peu partout pour calculer les taux de chômage.

Dans cette analyse du B.I.T., sont énumérés quelques principes ou recommandations destinés à mettre en oeuvre une politique efficace de l'emploi. Par exemple, la planification, l'éducation, la mobilité de la main-d'oeuvre, la coordination entre la politique de l'emploi et les autres politiques relevant des domaines économique et social, l'aide financière accordée aux travailleurs déplacés et enfin le respect de la démocratie dans l'application de tous ces principes.

Les problèmes de l'emploi sont nombreux. Les auteurs de la présente étude les ont divisés en catégories pour lesquelles ils ont suggéré des remèdes appropriés: il y a d'abord des problèmes provoqués par des variations, saisonnières ou cycliques, de l'activité économique et d'autres reliés à la structure même de l'économie. Il y a enfin la situation propre à tout pays économiquement sous-développé.

Comme les problèmes relatifs à l'emploi débordant de plus en plus le champ d'une région noire d'un pays, cette analyse du B.I.T. a réservé un de ses huit chapitres à l'examen d'une forme d'action internationale pouvant favoriser le maintien ou la réalisation d'un niveau d'emploi élevé dans tous les pays. On y énumère finalement différentes mesures internationales destinées à combler les besoins des pays en voie de développement.

La matière contenue dans cette analyse du B.I.T. est sans doute sujette à un développement plus poussé: l'urgence des problèmes reliés à l'emploi et l'incidence de

telle ou telle politique, prise dans cette sphère de l'activité économique, sont susceptibles de couvrir plus d'un livre. Quoique quelque peu artificiel, ce même rapport énumère succinctement tous les problèmes relatifs à l'emploi et constitue un document précieux non seulement pour les spécialistes de la question, mais aussi pour toutes les personnes touchées par le sujet dont principalement les étudiants qui se dirigent vers cette branche de l'activité.

Jacquelin COUTURE

The Contraction Out of Work. Canadian and U.S.A. Industrial Relations Experience, par F. John L. Young. Research Series No 1, Industrial Relations Centre. Queen's University, Kingston, Ontario, 1964, 149 pages.

Ce volume rapporte l'expérience canadienne et américaine sur la pratique de la sous-traitance dans l'entreprise, moderne. L'auteur laisse délibérément de côté l'industrie, la construction et le groupe des collets blancs, puisque selon lui, ces secteurs constituent à eux seuls matière à une étude particulière.

L'ouvrage du professeur Young est beaucoup plus un traité d'exploration qu'une analyse théorique. A partir d'une enquête auprès de 200 compagnies ou institutions canadiennes et de 58 syndicats, l'auteur nous introduit dans le vif du sujet en localisant et identifiant la sous-traitance à certains types d'établissements et à certains groupes de fonctions.

Bien que constitué de plusieurs chapitres, cet ouvrage peut se diviser en trois parties.

La première partie cherche à déterminer l'étendue et les caractéristiques de la sous-traitance au Canada. L'auteur fait une brève incursion dans les domaines où s'exerce une telle pratique, il en étudie sommairement les motifs et les effets sans élaborer beaucoup le sujet.

La deuxième partie est de loin la plus importante et la plus approfondie. On y retrouve les principales décisions des tribunaux sur la question. L'auteur dépouille la jurisprudence américaine et canadienne tout en commentant les décisions à partir de différentes théories de la négociation collective et du droit de direction. Cette partie met l'accent sur l'aspect légal: l'auteur dégage les causes qui motivent les décisions judiciaires ou arbitrales, et dans un effort de synthèse, il cherche à établir une jurisprudence ordonnée en matière de sous-contracts.

Cet effort de synthèse est caractérisé par un souci constant de grouper les décisions légales selon les tenants des diverses théories en relations industrielles. L'explication des décisions à partir des théories existantes est d'une valeur incontestable, car en plus de se familiariser avec le problème de la sous-traitance, le lecteur y trouve un complément intéressant en matière de prérogatives patronales et syndicales. De plus, le sujet central est enrichi par une discussion sérieuse sur le devoir de négocier et sur les distinctions de statut entre employés et contractants.

La troisième partie est en quelque sorte une conclusion. A partir d'une analyse de la jurisprudence, l'auteur examine la sous-traitance en regard des implications qu'elle peut projeter sur les relations industrielles, et, à la lumière des cas étudiés, il dégager brièvement les positions du patronat et du syndicalisme.

Pour celui que les problèmes de relations industrielles intéressent, l'ouvrage du professeur Young est d'une grande utilité. Il est en quelque sorte un document au service des négociateurs et des arbitres. Bref et précis, ce manuel n'entre pas dans les grandes considérations théoriques; par contre l'exploration de la jurisprudence en matière de sous-traitance est une approche à la fois utile et intéressante. L'auteur cerne bien le problème; ses distinctions sont justes, et les discussions à partir de cas révèlent un souci constant de rattacher à des théories existantes en relations industrielles, les grandes tendances de la jurisprudence en matière de sous-traitance.

Guy-Paul HARDY

« **Les hommes devant les conversions industrielles.** » Numéro spécial de la **Revue de l'Action Populaire**. No 185, février 1965. 14 rue d'Assas, Paris.

Les licenciements massifs tendent à venir une donnée permanente de notre économie. Elles entraînent des conséquences économiques, sociales, humaines. Elles peuvent être soit subies ou orientées.

Ce numéro aborde le problème sous tous ses angles. On le fait d'une manière optimiste. « Convertir le capital de manière à assurer la sécurité — sinon la stabilité — de l'emploi? Convertir l'homme en sorte que les lourdeurs du passé ne l'empêchent pas de développer harmonieusement son capital futur, matériel et social? Il ne devrait pas y avoir antinomie entre ces deux ordres de nécessité. »

Voici le sommaire: Typologie des conversions industrielles (H. Perroy); Pour une politique des conversions (J. Luciens); La conversion des forges de l'Adour (M. Maucoux); Action syndicale dans le textile du Ht-Rhin (UD-CFDT); Ceux qui subissent les conversions (G. Vailland); Politique de l'emploi: positions syndicales (R. Schaffauser); La CECA aux prises avec les conversions (R. Reynaud); L'action du Fonds national de l'emploi (C. Thomas); La FPA et les conversions industrielles (C.-L. Avesque) Aides de l'Etat à l'expansion industrielles (F. Xavier); Mobilité technique et valeurs humaines (P. Antoine).

Naturellement, les faits et les positions se réfèrent à la situation française. Cependant, il est non seulement intéressant, mais aussi utile aux lecteurs canadiens de connaître cette expérience, car ils seront bientôt aux prises avec des problèmes semblables.

Gérard DION

Journal du travail. Publication mensuelle. Service de recherches et d'information. Ministère du travail du Québec. Hôtel du Gouvernement, Québec. Abonnement annuel \$3.00.

Pour faire suite à un projet longtemps mis de l'avant, le Ministère du travail du Québec a commencé en janvier 1965 la publication d'une revue d'information, **Journal du travail**.

Les trois premiers numéros parus nous apportent des chroniques permanentes d'une grande utilité: Evénements du mois, Conditions de travail; Administration de la loi de la convention collective; Négociation collective; calendrier, conciliation, grèves, commission d'enquête, arbitrages, conventions collectives; Commission des relations du travail; Emploi et salaires hebdomadaires par industries; Situation de l'emploi, etc. De plus, on présente aussi un article de recherches.

Il faut féliciter le Ministère du travail de cete initiative. Désormais tous ceux qui s'occupent des relations du travail dans le Québec auront entre les mains une mine de renseignements indispensables à l'accomplissement de leur fonction. Nous sommes aussi assurés que la publication de cette revue va contribuer à encourager et à faciliter les travaux de recherches en relations industrielles.

Gérard DION